



PARUTION INTERNET
SITE CONSEIL NATIONAL

www.actify.fr

N/REF.: 1122/OC.OC/ACTIF
SARL A7 INSTITUT

Lattes, le 9 octobre 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION
D'UN FONDS DE COMMERCE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Activité : Soins de beauté

Enseigne : A7 INSTITUT

Adresse : 1, Avenue de l'Europe - Centre Commercial la Croisée - 34830 CLAPIERS

Descriptif : Fonds de commerce de Soins de beauté, prestations de massage, épilation, ongles et soins du visage, exploité en vertu d'un bail commercial, au sein d'un local en rez de chaussé, d'une surface de 45 m² environ, au sein d'un centre commercial.

Le loyer mensuel s'élève à ce jour à la somme de 950,00 € T.T.C.

Dépôt des offres : Les offres devront être transmises, par écrit exclusivement, en 3 exemplaires auprès du Liquidateur judiciaire, avant la date limite, soit **le jeudi 30 novembre 2023**, le cachet de la poste faisant foi. La cession projetée intervenant dans les conditions de l'article L.642-19 du Code de commerce.

Les candidats acquéreurs sont informés que les offres déposées doivent être fermes, définitives, et dépourvues de toute condition suspensive.

En garantie du prix offert, les candidats acquéreurs doivent consigner par chèque de banque entre les mains du Liquidateur judiciaire 10 % du montant de l'offre, et communiquer une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds à première demande en vue de l'acquisition projetée.

Il est rappelé que les frais d'acte devant constater la mutation du fonds de commerce objet de la vente projetée, demeureront à la charge du cessionnaire désigné.

Enfin, les candidats doivent attester de leur totale indépendance, conformément aux dispositions de l'article L.642-3 du Code de commerce.

Maître Olivier CHAUFFOUR